# L'ECOLE DU PROPRIÉTAIRE

## FORMER LES PRIMO-ACCÉDANTS AUX ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ

L'Ecole du Propriétaire forme et accompagne les ménages, notamment primo-accédants à revenus modestes, engagés dans un projet d'accession à la propriété.

Elle leur permet de se familiariser avec leurs nouveaux droits et devoirs, de favoriser leur implication dans leur lieu de vie et d'assurer le bon fonctionnement et la pérennité à long terme de leur copropriété. Ce programme est proposé:

- **aux bailleurs sociaux** ayant des programmes d'accession
- **aux promoteurs,** dans le cadre de la commercialisation de leurs programmes sociaux
- aux communes, communautés d'agglomération
- et à tous les acteurs publics concernés par des programmes d'accession sociale à la propriété

#### LES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ECOLE DU PROPRIÉTAIRE

#### PROJET D'ACHAT IMMOBILIER

#### LIVRAISON / 1ère assemblée générale

#### COPROPRIÉTÉ INSTALLÉE

# THÈMES ABORDÉS

- -Le projet d'acquisition
- -Le plan de financement
- -Avant-contrats et contrats de vente
- -La gestion budgétaire
- -Les notions fondamentales de la copropriété
- -Les garanties de construction
- -Le syndic de copropriété
- -Anticipation et prévention des risques

OBJECTIF

Démocratiser l'image de l'accession à la propriété

Sécuriser le parcours résidentiel des primo-accédants

Eviter le phénomène des copropriétés dégradées

### PARTENAIRES









